



**Discours de l'Ambassadeur Slimane CHIKH**  
**Observateur Permanent de l'Organisation de Coopération islamique à**  
**Genève à l'occasion de la 100<sup>ème</sup> Session du Conseil de l'OIM**  
**Genève : 5-7 décembre 2011**

La 100<sup>ème</sup> session de ce Conseil qui coïncide avec le 60<sup>ème</sup> anniversaire de l'OIM est une occasion pour adresser nos vives félicitations au Directeur général de l'OIM et à tout son staff pour le travail colossal et constant fourni en faveur des migrants engagés dans leur parcours migratoire. C'est aussi surtout l'occasion de saluer leur travail d'accompagnement et d'aide au rapatriement des migrants fuyant les violences consécutives aux crises récentes que nous avons vécues.

Cette session est avant tout une formidable opportunité pour dresser, tous ensemble : Gouvernements, Organisations internationales ou régionales et ONG un bilan des avancées constatées en matière de migration mais aussi des défis qu'il reste à relever.

La dynamique de la migration ne cesse d'évoluer depuis des décennies : de la migration volontaire à celle forcée ; de la migration contrôlée à celle irrégulière ; de la migration économique à celle environnementale ou climatique etc.

La migration n'est pas un phénomène récent. C'est un mouvement de population qui a jalonné l'histoire humaine depuis toujours. D'un phénomène naturel, cette mobilité des personnes s'est toutefois muée en un problème d'accueil et d'intégration qui a eu pour effet d'entraver la libre circulation de personnes et à exacerber les frustrations et les sentiments de rejet de part et d'autre.

La migration, comme l'a rappelé le Directeur général de l'OIM hier, est un mouvement inévitable, souhaitable et nécessaire. La question est cependant de savoir comment l'appréhender sous les bons auspices pour permettre aux migrants de toutes catégories de vivre leur choix dans la dignité et dans le respect du droit et des législations en vigueur.

Certes, les crises récurrentes et multidimensionnelles ont accentué les crispations dans les sociétés des pays de destination, mais il est de notre devoir d'œuvrer ensemble pour promouvoir des stratégies migratoires adéquates pour changer la perception envers la migration internationale et voire interne.

Si les nouvelles technologies de l'information et de communication sont devenues un facteur de réduction des distances, elles sont aussi un vecteur incontournable pour promouvoir la compréhension et le respect mutuel qui doivent être les fondements de toute politique migratoire.

Aucune politique migratoire ne peut espérer aboutir et atteindre ses objectifs, si les efforts conjugués des différents acteurs impliqués dans le processus migratoire ne sont pas pris en compte. Le rôle central des migrants dans leur élaboration reste à ce stade primordial, mais celui des gouvernements, appuyés par l'OIM, est tout aussi fondamental pour en institutionnaliser les contours et les règles.

La communauté internationale est unanime pour reconnaître la contribution des migrants dans le développement de leur pays d'origine et de destination. Leur apport tant économique, social que culturel n'est plus à démontrer. De même, la nécessité de leur venue pour réajuster les déséquilibres démographiques dans certains pays où la population est vieillissante est sans conteste.

Pour autant, ces migrants sont la cible de stigmatisations, de rejet et de stéréotypes simplement de part leur statut de migrants et ce indifféremment de leurs contributions et même leur intégration dans les sociétés d'accueil.

Le rapport sur l'Etat de la migration dans le monde 2011, lancé hier, et dont le titre est « Bien communiquer sur la migration » nous semble venu à point nommé pour contribuer faire comprendre ce phénomène, à mieux l'expliquer et surtout à le dépolitiser.

La mission de l'OIM évolue avec les nouvelles dimensions de la migration. Son rôle dans la gestion des déplacements causés par les catastrophes naturelles, les changements climatiques ou les conflits est crucial. La création d'un mécanisme de financement des situations d'urgence migratoire lui permettrait certainement de mieux s'y préparer.

L'OCI voudrait encore une fois saluer le professionnalisme de cette agence pour assurer à ces migrants des conditions d'accueil, d'installation, de rapatriement et de retour conformes à des valeurs d'humanité, dignité et de droit.

Son savoir faire en matière de gestion des flux migratoire doit permettre aux différents partenaires gouvernementaux et internationaux de tirer profit des programmes et Fonds mis en place pour initier et développer des stratégies de migration cohérentes.

L'OCI, de part la diversité géographique et culturelle de ses Etats membres, se voudrait être un partenaire privilégié de l'OIM dans cette mission.

Je vous remercie.